



FLASH INFO

CHSCT PNC

14 septembre 2019 #252

Information CHSCT SEPTEMBRE 2019.



C'est avec amertume que le **CHSCT PNC HOP!** a tenu sa **dernière réunion**.

À cause de Macron, **les CHSCT français disparaissent au profit du CSSCT** qui dépendra du CSE. Plus de jurisprudence, plus de droit d'alerte autonome sans le CSE.

Tout est à RE-construire et cela va prendre du temps !

Cette réunion est venue clôturer ces 3,5 ans d'exercices qui ont connu droits d'alerte, expertises, enquêtes, dans le but de faire le maximum pour la santé et la sécurité des PNC de HOP! Cet exercice Post fusion ne fut sûrement pas parfait mais **aura permis de mettre en lumière la souffrance de beaucoup d'entre nous, malmenés par une désorganisation permanente de notre entreprise...** Grâce aux nombreux droits d'alerte déposés par Le CHSCT PNC, **la Direction ne pourra pas se cacher derrière le « on ne savait pas »** si par malheur les choses tournaient mal.

Point RH

Une tendance à la baisse de l'absentéisme PNC (AM, AT, IAV, CP, maladie et grossesse). L'été moins de gripes, c'est évident.

Les Accidents du travail restent stables, les otites sont toujours en pôle position (si vous avez des doutes : **arrêtez-vous !**), suivi des troubles musculo-squelettiques en deuxième avec les manipulations des trolleys (surtout sur CRJ). Nous avons fait remarquer à la Direction que **cette augmentation est en lien avec l'année de mise en place du multi-emports et des grandes bouteilles...**

Une étude ergonomique est prévue... À suivre donc...

Rappelons que si certains d'entre nous ont pu goûter aux joies des tous nouveaux trolleys AF, une majorité d'entre nous bataille avec ceux de première génération (sans poignées).

Aussi, le CHSCT PNC se réserve le droit de déposer un droit d'alerte sur les AT pour troubles musculo-squelettiques car rien est fait pour pallier à cet état de fait.

Restrictions médicales :

Il est à noter une **augmentation de 30%** du nombre de restrictions médicales depuis 6 mois pour porter au global à environ 13% de la masse salariale... Là où dans les autres entreprises, la moyenne tournent autour de 1%.



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>



Cette situation n'est plus tenable ni pour les PNC sans restrictions ni pour les PNC en souffrance médicale... Vous avez reçu une communication du comité en ce sens .

La DPNC nous parle de mobilité, nomination CCT, de CDD (qui rappelons-le, ne remplacent que des PNC absents temporairement) mais **pas d'augmentation d'effectifs au global...**

« NOUS SOMMES AU TRAIT? »

Nous leur avons demandé d'augmenter les effectifs sur les bases ou les restrictions sont les plus présentes afin de donner de l'oxygène aux PNC qui volent de plus en plus et qui eux aussi, vont tomber malade... Mais **ce n'est pas à l'ordre du jour pour la Direction !**



Le médecin du travail présent à cette réunion a fait un bilan de ce qu'il a pu constater chez HOP :



Il est affligé par les chiffres de HOP et les exemples de planification que nous lui avons présentés.

Il a rappelé à l'employeur qu'il était responsable légalement de la santé de ces salariés. La souffrance des PN, qu'il ne peut que constater lors de ces consultations, n'est plus possible. **Il pense que nous courrons à une catastrophe humaine, voire à un accident aérien. Ce que fait vivre HOP à son personnel s'apparente pour lui à de la maltraitance.**

Sachant qu'il n'y a eu aucune amélioration au niveau des OFF encadrés et que les plannings sont encore trop souvent irréguliers et lourds, nous espérons que la Direction prendra ses responsabilités et fera au plus vite pour régler cet état de fait dramatique.

Point Santé sécurité au travail

- 6 personnes ont été recrutées pour le poste de référent SST. Elles entrent en formation fin septembre. Nous les retrouverons à bord de nos avions prochainement .
- Lors d'un AT, vous recevrez un mail du service SST afin d'être (**sur volontariat**) contacté par téléphone pour connaître les causes qui ont conduit à cet AT. Le but étant d'élargir les leviers de prévention .
- L'avancement du dossier de basculement de la médecine du travail parisienne chez AF est en cours, avec l'inertie propre à AF.

Point Fume Event



La dernière réunion FUME ÉVENT s'est tenue la semaine dernière. Le mémento santé du PN a été réécrit et sera prochainement disponible dans la HOPBOX. La procédure de traitement d'un événement feu fumée odeur a été améliorée pour permettre une meilleure prise en charge médicale mais aussi humaine.

Un questionnaire (issu de la documentation OACI) sera disponible et pourra être donné aux services médicaux de prise en charge.

Dans ce cas, votre santé devra être votre priorité. Le cadre de permanence sera là pour vous épauler et vous contactera systématiquement. N'hésitez pas à le solliciter.

Cagoule De protection respiratoire :

Le CHSCT PNC a demandé le calendrier de **changement des cagoules PURITAN BENNET sur CRJ par des AIR LIQUIDE.** Sans calendrier précis et définitif, le CHSCT PNC se réserve le droit de déposer un nouveau Droit d'alerte afin de protéger juridiquement les PNC !



GOA : L'avis est favorable au changement pour le Best Westren (merci pour vos nombreux retours)

DUS : Le choix des hôtels étant complexe sur la plateforme, un test d'une semaine aura lieu au Courtyard. Nous attendons vos retours.

Plateaux PEQ : Beaucoup trop d'irrégularités constatées surtout sur les bases gérées par Ser-vair. Un travail en interne est en cours pour palier à tous ces manquements.

✈ Service bi-classe CDG-BSL

Cet été, des tests ont eu lieu sur la mise en place d'un nouveau service extra-short sur cette ligne avec 12 BUSINESS. Les retours PNC, mais aussi ceux du test du CHSCT PNC, montrent que **le service « passe »**. En revanche, en cas de cabine complète, vous ne pourrez pas respirer, manger, boire ou aller aux toilettes... N'évoquons même pas le côté commercial qui s'apparente à un jeté de plateaux !

Sachant que la Direction ne demande pas l'avis du comité sur ce dossier, **elle sera seule responsable de la mise en place de ce service et de la fatigue qui en découlera !**



Les combats à venir sur la santé et sécurité au travail sont encore nombreux.

L'UNAC ne lâchera rien et continuera de se battre au quotidien sur le terrain et dans les instances pour garantir la prise en compte de ce qui est essentiel pour tous : LA SANTÉ !

Nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter et surtout :

Préservez-vous !

**Vous souhaitez plus d'informations ? Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



Delphine AUBIN
06 48 14 09 30

delphine@unachop.com



Antoine MATHIEU
06 63 70 43 69

antoine@unachop.com